

PLAN DE COURS

COURS : Philosophie III – Problèmes éthiques

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 340 Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : 3 Pratique : 0 Étude personnelle : 3

Professeur(s) **Bureau** **☎ poste** **✉ courriel ou site web**

Jimmy Plourde C-185 6470 jimmy.plourde@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s) **Bureau** **☎ poste** **✉ courriel ou site web**

Pierre Brière C-185 6014 pierre.briere@college-em.qc.ca

I. Présentation

Le troisième cours obligatoire de philosophie en est un de philosophie morale ou d'éthique. L'éthique est la branche de la philosophie qui s'interroge sur la nature du bien et du mal. Ainsi, en éthique, on réfléchit sur la question de savoir ce que sont le bien et le mal, si l'on peut même parler d'un bien et d'un mal ou si on ne doit pas plutôt parler d'une multitude de conceptions du bien et du mal, si l'on peut ou non connaître le bien et le mal, etc. Par ailleurs, la réflexion éthique n'a pas qu'une finalité théorique, mais elle en a également une pratique : nous ne voulons pas seulement connaître la vérité sur ces questions par pur désir de connaître, mais nous voulons les connaître parce que ces connaissances sont censées nous permettre de mieux vivre, aussi bien sur le plan individuel que collectif. En effet, ces questions sont intimement liées à d'autres questions de nature éthique et politique telles que : « Qu'est-ce que la vie bonne? », « Qu'est-ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue? », « Qu'est-ce qu'une vie réussie? », « Qu'est-ce qu'une vie heureuse? », « Comment devrait-on vivre notre vie? », « À quoi ressemble le monde idéal ou comment devrait être le monde pour qu'il soit idéal? ».

Dans ce cours, nous n'allons pas procéder à l'examen de l'ensemble de ces questions, mais plutôt réfléchir à une question philosophique étroitement liée à la dernière d'entre elles, c'est-à-dire à la question du monde idéal ou de la meilleure façon de concevoir le « vivre ensemble », qui est une question centrale en philosophie. Parmi les réponses que les philosophes ont apportées à cette question, il en est une dont l'origine remonte à la période moderne et dont l'intuition de base s'est peu à peu imposée à nous en Occident comme la meilleure réponse possible ou, à tout le moins, comme un élément incontournable de la réponse à cette question. Selon cette position, les êtres humains sont, de par leur nature, libres. Toute règle, norme, loi, attitude ou comportement qui va à l'encontre de la liberté de l'homme va donc à l'encontre de sa nature. Elle est, pour ainsi dire, contre-nature et, par conséquent, source de malheur. Ainsi, selon les penseurs libéraux, si l'on veut minimiser le malheur des hommes et espérer maximiser leur bonheur, il faut fonder tout le vivre ensemble, tout le monde dans lequel on vit, sur le respect de la liberté de chacun. Autrement dit, pour avoir le monde idéal, la première condition à respecter est que l'on vive dans un monde où la valeur politique la plus importante est le respect des libertés fondamentales de chacun. C'est là, *grosso modo*, ce que l'on appelle aujourd'hui le libéralisme politique et c'est sur cette philosophie que reposent nos sociétés occidentales que l'on qualifie, pour cette raison, de démocraties *libérales*. Cela dit, le fait que ce soit la philosophie la plus répandue et même celle sur laquelle notre propre société repose ne la rend pas vraie pour autant et ne nous dispense en rien de la questionner. Bien au contraire, on peut voir là une excellente raison de la soumettre à examen. Est-il exact de penser que le monde idéal est celui où la valeur la plus importante est le respect des libertés individuelles? Est-ce bien vrai qu'il s'agit là d'un élément incontournable pour pouvoir prétendre que l'on vit dans le meilleur des mondes, un élément fondateur incontournable de toute société qui se veut juste?

Intuitivement, plusieurs d'entre nous sont ou seraient sans doute tentés de répondre par l'affirmative. La privation ou l'atteinte à sa liberté ne constituent-elles pas des exemples convaincants d'injustices? Et ne voit-on pas chaque jour les bienfaits de vivre dans une société libérale? Grâce au respect de sa liberté, il est possible de se réaliser sur le plan individuel, de mener la vie que l'on veut bien mener. Mais est-ce vraiment si simple? Après tout, ne pourrait-on pas vivre dans une société fondée sur le respect de la liberté et néanmoins être malheureux? La liberté n'a-t-elle pas aussi de mauvais côtés? N'a-t-elle pas aussi ses revers? La dévastation de grandes étendues de forêt et de lacs ou encore la délocalisation d'entreprises dans des pays où les gens travaillent dans des conditions misérables pour des salaires dérisoires dans le but de faire plus de profit, la colonisation de l'Amérique et de l'Afrique, la guerre, n'est-ce pas là aussi le fruit d'actes libres de la part de certains individus? Toutes ces choses ne sont-elles pas la résultante de la libre initiative d'hommes d'affaires, de colons et de politiques? N'est-ce pas là la résultante de cette liberté individuelle qui devrait être garantie selon les libéraux et qui devrait nous donner un monde idéal qui, ici, entraîne la destruction de l'environnement, l'exploitation de travailleurs dans des pays moins fortunés, l'esclavage, les maux de la colonisation et de la guerre? Autrement dit, est-ce que de fonder le vivre ensemble sur le respect de la liberté ce n'est pas à la fois se prémunir contre certains excès tout en en permettant d'autres? Le libéralisme peut-il oui ou non être une bonne solution à la question du vivre ensemble et dans quelle mesure peut-on dire qu'il l'est ou qu'il ne l'est pas?

C'est à cette réflexion que sera consacré ce cours de philosophie cette session. Bref, dans ce cours, nous nous interrogerons sur les prétentions du libéralisme à apporter la solution à la question du vivre ensemble. Nous essaierons ainsi de voir dans quelle mesure ou pourquoi le libéralisme peut ou ne peut pas prétendre apporter une réponse à cette importante question. Pour ce faire, nous consacrerons le premier tiers du cours à l'étude du libéralisme et ce, afin de bien le comprendre. Ainsi, cette première partie sera consacrée à l'étude des textes fondateurs du libéralisme, soit le *Léviathan* de Thomas Hobbes, le *Traité du gouvernement civil* de John Locke et *De la liberté* de John Stuart Mill. Puis, dans

une deuxième partie, nous nous pencherons sur la question des limites du libéralisme. En effet, depuis la « promulgation » du libéralisme, nombreuses ont été les critiques qui s'attachent à montrer que le libéralisme, s'il n'est pas foncièrement erroné, l'est tout de même suffisamment pour qu'il doive être réformé. Pour plusieurs de ces critiques, les difficultés que l'on rencontre avec le libéralisme ne sont pas insurmontables, mais relèvent plutôt de l'épineuse question du juste encadrement de la liberté. Pour de telles critiques, le libéralisme peut être la solution au problème du meilleur des mondes, voire il en est le nécessaire point de départ, mais à condition de pouvoir contrecarrer les effets pervers des mauvais usages de la liberté. Enfin, dans une troisième partie, nous examinerons les critiques plus radicales du libéralisme selon lesquelles le libéralisme n'est, au mieux, qu'une réponse parmi d'autres au problème du vivre ensemble, celle privilégiée par les occidentaux, qui n'est en rien meilleure ou plus près de la vérité que les solutions non libérales ou, dans le pire des cas, n'est en rien une solution au problème du vivre ensemble. Selon ces dernières critiques, ce ne serait même rien de moins qu'une erreur à éviter. Ainsi, en conclusion, nous devrions avoir une meilleure idée de l'importance et de la juste place à accorder à la liberté dans un monde qui se veut, pour tous et autant que faire se peut, le meilleur qui soit.

II. Objectifs ministériels

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en philosophie comprend trois ensembles qui tiennent compte des apprentissages réalisés au deuxième cycle du secondaire, notamment ceux dans le programme *Éthique et culture religieuse*, touchant la pratique rationnelle du dialogue et la réflexion éthique.

Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une oeuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

(Extrait de *Formation générale commune propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Ministère de l'éducation du Québec, septembre 2009, pp. 16-17)

La section *Contenu du cours*, ci-après, montrera de quelle manière les objectifs relatifs au 3^e ensemble seront poursuivis.

III. Contenu du cours

1 ^{er} cours	I. Introduction : présentation du plan et de la problématique du cours pour la session
2 ^e - 4 ^e cours	II. La liberté et la philosophie politique de Thomas Hobbes
5 ^e - 7 ^e cours	III. Le libéralisme de John Locke
8 ^e - 10 ^e cours	IV. John Stuart Mill, la liberté et les arguments en faveur du libéralisme
11 ^e - 12 ^e cours	V. Examen critique du libéralisme (I) : objections mesurées au libéralisme
13 ^e - 14 ^e cours	VI. Examen critique du libéralisme (II) : objections radicales au libéralisme
15 ^e cours	Examen final

IV. Méthode pédagogique

Cours magistraux et discussion, en classe, des textes et questions abordés.

V. Matériel requis

Pour satisfaire aux exigences du cours, il faut se procurer les ouvrages suivants à la librairie de l'ENA :

Hobbes, Thomas, *Léviathan*, Montréal, Les Éditions CEC, 2009. ISBN : 978-2-7617-2836-2
Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Flammarion, 1999. ISBN : 2080704087
Mill, John Stuart, *De la liberté*, Paris, Gallimard, 1990. ISBN : 2070325369

D'autres textes vous seront aussi remis en classe au courant de la session.

VI. Évaluation

1. Carnet de réflexion :

Série de questions de compréhension et de réflexion à répondre à la maison dans le carnet.

Valeur : 10% de la note finale

Échéance : à chaque semaine, sauf aux 1^{er}, 3^e, 8^e, 13^e et 15^e cours

2. Devoir de réflexion :

Répondre à une question de réflexion concernant le libéralisme.

Valeur : 15% de la note finale

Échéance : 3^e semaine

3. Examen de mi-session :

Examen maison sur les textes au programme dans la première partie du cours.

Valeur : 20% de la note finale

Échéance : 8^e semaine

4. Travail de recherche :

Dissertation philosophique à faire à la maison sur une question relative au libéralisme.

Valeur : 30% de la note finale.

Échéance : 13^e semaine.

5. Examen final :

Examen synthèse de l'ensemble de la matière vue dans le cours

Valeur : 25% de la note finale.

Échéance : 15^e semaine.

VII. Exigences pédagogiques

1. Note de passage :

La note de passage pour le cours a été fixée à 60%

2. Présence aux évaluations :

Une absence injustifiée à une évaluation entraîne automatiquement la note de 0%.

3. Remise des travaux

Le département de philosophie, en guise de politique relative aux retards dans la remise des travaux, a adopté les *principes* suivants :

- 1) Les travaux doivent être remis à temps. *Aucun retard* n'est donc *permis*, à moins d'une entente préalable avec le professeur.
- 2) Une telle entente n'exclut pas qu'une *pénalité* soit imposée à l'étudiant retardataire.
- 3) Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser un *maximum* raisonnable.
- 4) Ce maximum est fixé comme suit : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail ; b) au total : 10 % de la note du travail.

Les travaux sont remis en main propre au professeur (et non glissé sous la porte de son bureau, par exemple) par l'étudiant lui-même.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Aides à la recherche » des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil :

www.collegeem.qc.ca/biblio

CRD de l'ÉNA :

<http://bloques.college-em.qc.ca/bibli/>

Tout travail doit être dactylographié.

Les réponses des examens doivent être écrites lisiblement.

5. Qualité du français écrit :

Le Département de philosophie a fixé à 10% de la note de chaque travail la pondération accordée à la qualité du français. Un nombre de fautes excessif entraînera la note 0 à cette rubrique. Un travail dont la lisibilité est par trop affectée par la mauvaise qualité du français est à reprendre et se voit pénalisé pour le retard qui en découle.

6. Plagiat

Tout cas de plagiat entraîne automatiquement la note de 0%. Tout travail qui n'a pas été rédigé en tout ou en partie par l'étudiant lui-même constitue un cas de plagiat. Copier une partie de son travail sur un site internet ou dans un livre ou encore sur la copie d'un autre étudiant est donc un cas de plagiat. Si vous voulez appuyer vos idées sur un passage extrait d'un livre ou d'un site internet, il faut CITER le passage en question et non le copier.

7. Présence au cours

Le département de philosophie a adopté la politique suivante en ce qui a trait à la présence au cours :

- 1) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserà des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).
- 2) Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

Cette politique a reçu, comme le prévoit la PIEA, l'approbation de la direction des études.

VIII. Bibliographie

Ouvrages de référence

- Andriantsimbazovina et ali., *Dictionnaire des droits de l'homme*, Paris, PUF, 2008.
- Baraquin, N. et ali, *Dictionnaire de la philosophie*, 4^e éd., Paris, Colin, 2011.
- Canto-Sperber, Monique, (éd.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 3e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
- Lalande, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

Ouvrages d'introduction

- Canto-Sperber, Monique et Ogien, Ruwen, *La philosophie morale*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »), 2006.
- Cranston, Maurice, "Liberalism" in *The Encyclopedia of Philosophy*, Paul Edwards (ed.), New York, Macmillan and the Free Press, pp. 458-461, 1967.
- Gray, John, *Liberalisms. Essays in political philosophy*, Londres, Routledge, 1999.
- Kelsen, Hans, *Qu'est-ce que la justice? Suivi de Droit et morale*, trad. par P. Le More, J. Plourde et C. Eisenmann, Genève, Editions Markus Haller, 2012.
- Kymlicka, Will, *Les théories de la justice : une introduction*, trad. par M. Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.
- Larmore, Charles, *Modernité et morale*, Paris, PUF, 1993.
- Perelman, Charles, *Introduction à l'éthique*, Paris, Vrin, 1980.
- Singer, Peter, *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard, 1997.

Sur la liberté

- Berlin, Isaiah, *La liberté et ses traîtres*, Paris, Payot, 2002.
- Hatzenberger, A. (éd.), *La liberté. Introduction, commentaires, choix de textes, vade mecum*, Paris, Flammarion, 2011.
- Mill, John Stuart, *De la liberté*, Paris, Gallimard, 1990.

Libéralisme

- Audard, Catherine, *Qu'est-ce que le libéralisme? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard, 2009.
- Garandeau, M. (éd.), *Le libéralisme*, Paris, Flammarion, 1999.
- Jaume, Laurent, *Les origines philosophiques du libéralisme*, Paris, Flammarion, 2009.
- Rawls, John R., *Le libéralisme politique*, trad. par C. Audard, Paris, PUF, 2006.
- Skinner, Quentin, *Liberty Before Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Vergara, F., *Les fondements philosophiques du libéralisme*, Paris, La Découverte, 2002.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.college-em.qc.ca/campus-de-longueuil/le-college/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.
